



Maison de l'Environnement
7, rue Voirin. 25000
Besançon
www.soslrc.com

CONTACT :
info@soslrc.com

Assoc. adhérentes

Fédération de Pêche 25
Fédération de Pêche 37
AAPPMA Franco-suisse, Les
Deux Vallées, Audincourt,
Valentigney
Montbéliard, Voujeaucourt,
Feschés-le-Chatel,
Colombier-Fontaine, l'Audeux,
Baume les Dames, Les Pêcheurs
Clairvaliens, Crotenay,
Basse Bienne, Albanaise, la
Charmontaise, l'Audeux, Cléron,
Mouthier
Amicale du Pays de Montbéliard
Amicale de la Haute-Loue
Association des P. au Lancer
Club Comtois Pêche à la Mouche
Loue vive
AUPRA
Eaux et Rivières du Marais
Club Vosges Mouche
ANPER- TOS
Fisheurs Comtois
Collectif Du champ à l'assiette
Attac Haut-Doubs
Haut-Doubs Écologie
FNE 25-90
FNE Jura
FNE BFC
Confédération Paysanne 25
Inter-BIO FC
Groupe Spéléos du Doubs
Saône Doubs Vivants Sun Vivant
SHN du Doubs
SHN du Haut-Doubs
Avec le soutien :
Fondation Humus
WWF France
**Collaborations/ ONG
suisses**
Pro-Natura
WWF ch
FSP Fédération suisse de Pêche

Co-Animateurs :

Marc.goux@gmail.com
03.84.75.82.84 - 7 Chemin de La
Croix 70000 La Demie
Christian.triboulet@neuf.fr
03.81.98.48.50 - 8 Rue des
Vergers 25420 Voujeaucourt

OBJET : Lettre ouverte aux affineurs de la zone AOP Comté

Besançon, le 18 Juin 2020

Madame, Monsieur,

Acteurs incontournables de la filière Comté, nous souhaiterions connaître votre position face aux multiples atteintes à l'environnement qui impactent de plus en plus nos paysages, nos lacs et rivières.

Préalablement, nous souhaitons vous rappeler notre attachement à notre patrimoine et notre terroir, le Comté en est un symbole évident. Malheureusement, il nous devient très difficile de vanter la qualité de ce fromage tant les comportements de certains producteurs nous indignent.

Doit-on céder et détruire, parfois à tout jamais, une partie de notre patrimoine commun pour un développement économique démesuré ? Notre réponse est non. Quelle est votre position ?

Hier, nos rivières étaient parmi les plus réputées d'Europe pour la pêche, chaque année de nombreux visiteurs les fréquentaient. Aujourd'hui elles sont asphyxiées par des algues dues principalement à l'activité agricole et ses activités connexes. Toutes les études et les rapports de ces dernières années le confirment : les activités agricoles sont désormais la cause numéro 1 de la dégradation des rivières comtoises. Comme en témoigne encore, en février 2020, "[l'Étude de l'état de santé des rivières karstiques en relation avec les pressions anthropiques sur leurs bassins versants](#)" réalisée par le laboratoire Chrono-Environnement.

Pour rappel, l'évolution des modes d'agriculture, c'est :

- **L'augmentation de la taille des exploitations** avec concentration d'UGB sur certains secteurs
- **La situation de l'agriculture des plateaux karstiques est devenue en trente ans progressivement excédentaire en matières organiques produites et épandue** par rapport aux besoins des plantes et aux très faibles capacités des sols peu profonds.
- **La banalisation des paysages par arrachages des haies, et destruction des affleurements rocheux**, si typiques de notre Jura, par l'emploi d'engins de travaux publics et du casse cailloux et semis de ray-grass.
- **La raréfaction voire disparition de certaines espèces végétales** par les fauches précoces et l'artificialisation des prairies (source [La face cachée des zones AOC](#)). Qu'en est-il des 576 espèces de plantes sur le terroir revendiquées sur le site de la filière ? (source [Rapide portrait d'un grand fromage](#))
Pouvons-nous continuer de les sacrifier sur l'autel de la productivité ?

Si nous vous interpellons aujourd'hui, c'est que le dialogue devient de plus en plus difficile entre défenseurs de l'environnement et les tenants d'une agriculture intensive et jusqu'au-boutiste. Pour preuve, les derniers agissements constatés pendant la période de confinement où de très nombreuses interventions non autorisées ont été effectuées (source [Western en Franche-Comté pendant le confinement ? Les chiffres du préfet de région le confirment](#)). Et ce malgré la table ronde qui avait permis de trouver un accord collégial sur ce sujet au mois de décembre dernier. **Désabusés, sentiment de trahison, les ONG peuvent-elles encore faire confiance à une corporation qui laisse se produire de tels agissements et ne prend pas publiquement une position tranchée à cet égard ? La plupart de nos adhérents ne se font plus d'illusions.**

Les causes sont connues et largement documentées. Les solutions aussi. Le collectif SOS LRC a déjà fait des propositions pour améliorer le cahier des charges. En 2017, un groupe de travail lancé par la DRAAF en partenariat avec le CIGC a proposé [5 scénarios pour l'avenir du Comté à l'horizon 2030](#). Lors de ce travail, c'est le scénario "**Excellence Environnementale**" qui avait été préféré. Celui-ci impliquait, entre autre, **un passage généralisé en agriculture biologique**. C'est aujourd'hui le scénario le plus à même de préserver tout à la fois la bonne santé économique de tous les acteurs et la santé environnementale. Il est urgent de le mettre en oeuvre.

Voici ce que Michel Foltete, ancien Président de l'Union agricole comtoise et de la commission environnement à la chambre d'agriculture, en disait alors «On ne peut pas s'affranchir des soucis environnementaux, particulièrement sur notre sol karstique fragile et surtout dans le Comté, produit naturel issu du terroir ! N'ignorons pas la pollution de nos rivières, même si les agriculteurs font office de boucs-émissaires devant ce problème multifactoriel. On a notre part de responsabilités, ni plus, ni moins, mais ne nous braquons pas. Nous devons respecter les sols et adapter nos pratiques à leur potentiel agronomique.» source [Avenir du Comté : 5 scénarios pour comprendre \(janvier 2017\)](#)

Les dernières études scientifiques ne permettent plus de se cacher derrière le multifactoriel. Car la prépondérance de l'impact de l'agriculture a été prouvée scientifiquement. Sur la Loue, par exemple, c'est 85% au moins de l'azote qui est d'origine agricole. 85% !

En visitant le site www.comte.com, il semblerait que nous partageons les mêmes engagements, les mêmes valeurs. Quelle est votre position vis à vis de la situation et seriez-vous prêts à prendre des engagements publics au-delà des critères de l'AOC ? Les critères actuels sont totalement décrédibilisés. Et il est urgent de mettre en place de nouvelles mesures.

Lorsque l'on produit un fromage patrimonial et traditionnel d'exception, on se doit de s'assurer de l'excellence des pratiques du début à la fin de la chaîne de production. L'avenir du Comté passe par une politique ambitieuse de qualité tirée vers le haut, garant d'un prix justifié et des revenus pour tous. La banalisation et la baisse de qualité par la hausse des rendements ne peut amener que la main mise des grands groupes laitiers et à moyen terme une baisse des prix avec tout ce que cela comporte.

À ce jour, la prise de conscience environnementale est principalement locale (pêcheurs, naturalistes, botanistes, géologues, promeneurs). Faut-il, qu'à l'instar des campagnes nationales menées pour promouvoir les ventes de Comté, nous interpellions à notre tour les médias nationaux ? Ce serait un véritable crève-cœur mais sans une réorientation conséquente des méthodes actuelles, nous y serions acculés.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous prendrez à notre courrier et vous prions d'agréer, Madame Monsieur, nos meilleures salutations.

Le collectif SOS LRC

